



Deductible des impots

Par Odin

Bonjour

Ayant eu des frais au niveau des frais d avocat et de huissier,.
Cela est il deductible des impôts

Merci

Par kang74

Bonjour

Comme on ne sait pas pour quel litige et donc déduire de quels revenus, difficile de vous répondre .

Par Odin

Re
L avocat c est pour me défendre

Contre un trop perçu injustie

Par Hibou Joli

Bjr,

La question n'est pas assez précise quant à l'utilisation de cet avocat:

- s'il a été utilisé dans un litige avec un employeur il sera déductible de mes traitements et salaires (option aux frais réels)
- s'il s'agit d'un litige avec un locataire il sera déductible de mes revenus fonciers
- s'il s'agit 'un litige lié au droit de propriété il ne sera pas déductible de mes revenus

Par franc

Bonjour ,
En règle générale , les frais de justice (avocats etc ...) ne sont pas déductibles du revenu imposable sauf s'il s'agit d'un litige professionnel ayant pour but d'assurer la préservation de votre revenu (c'est très restrictif)

Par ESP

Comme Hibou Joli, je pense que votre sujet manque de précision.
Trop perçu fiscal ?

Par Odin

Bonjour ayant été licencié, j ai fait appel à a un avocat pour pour demander des dommages et intérêts
Je n ai pas gagné et cette affaire a duré quelques
Année et 2 avocats différents suivant la cour

Merci
À tout les bénévoles

Par john12

Bonjour,

Les frais d'avocat engagés pour obtenir le paiement de dommages et intérêts qui ne sont pas imposables ne sont pas déductibles des revenus, dans le cadre des frais réels des salariés. Seuls pourraient l'être les frais engagés dans le cadre d'un contentieux prudhommal engagé en vue du paiement de salaires.

Désolé.

Cordialement